



CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 4 AVRIL 2024

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

Délibération n° 27 : Attribution de subventions exceptionnelles

Le quatre avril 2024, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le vingt-neuf mars 2024, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAÏ, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, Mme JARRET, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGREGRE, M. SINENBERG, M. BEASSE, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO, Mme GALLAND.

Etaient excusés :

M. TRIMAUD a donné procuration à Mme CIRON
M. LE MOEL a donné procuration à M. BOISSEAU
M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAÏ
Mme CHAUVIN a donné procuration à M. NOMARI

❖❖❖❖❖❖

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET : Attribution de subventions exceptionnelles

EXPOSÉ

Il vous est demandé d'examiner les demandes de subventions exceptionnelles concernant :

- l'association « Gardon d'herbe castelbriantais » pour un lâcher de truites sur l'étang de Choisel à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du site,
- l'association « Duc Brillant » pour la construction de chalets en bois à l'occasion du marché de Noël 2024,
- l'amicale des sapeurs-pompiers de Châteaubriant pour l'organisation du 2^{ème} bal des sapeurs-pompiers le 8 juin 2024,
- l'association « Chants-sons » pour l'édition du 30^{ème} festival de Chant'Appart,
- l'« association culturelle sud bretagne » pour l'organisation du 28^{ème} festival Anne de Bretagne à Châteaubriant,
- l'« association du Souvenir du Général Leclerc de Hauteclouque » pour l'organisation de la « Flamme de la Liberté » dans le cadre de la commémoration du 80^{ème} anniversaire du débarquement des alliées en Normandie.

Il est proposé d'attribuer les subventions exceptionnelles pour chacune des associations susmentionnées.

DECISION

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- 1) de procéder à l'attribution des subventions exceptionnelles suivantes pour :
 - l'association « Gardon d'herbe castelbriantais » : 1 500 €,
 - l'association « Duc Brillant » : 3 000 €,
 - l'amicale des sapeurs-pompiers de Châteaubriant : 1 000 €,
 - l'association « Chants-sons » : 300 €,
 - l'« association culturelle sud bretagne » : 6 000 €,
 - l'« association du Souvenir du Général Leclerc de Hauteclouque » : 3 000 €.
- 2) d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées par 29 voix
 Abstentions : 4 (M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant
 A l'Hôtel de Ville, le 4 avril 2024

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20240411-14-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Le Maire,
 Alain HUNAULT



La secrétaire de séance,

ona HEBERT

Le Maire,



Alain HUNAULT